

POSE DE CARRELAGES SUR PLANCHER BOIS

- **LOCAUX PRIVATIFS : APPARTEMENTS, MAISONS INDIVIDUELLES...**
- **LOCAUX COLLECTIFS : BUREAUX, SALLES DE CLASSES (ÉTAGE)...**
SONT EXCLUS LES SANITAIRES COLLECTIFS

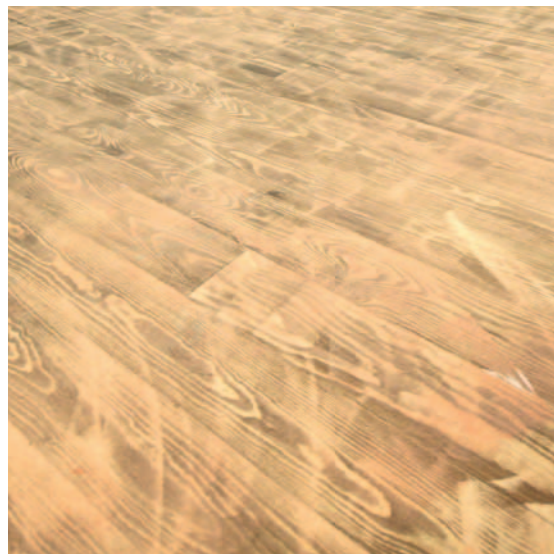


QUESTIONS

Panneaux bois, plancher à lames, parquet à l'ancienne : des solutions adaptées à chaque contrainte.



RÉPONSES



LES PRODUITS RECOMMANDÉS



PRÉPARATION

DOMAINES D'EMPLOI

SOLS INTERIEURS DE :

- Locaux privés, de classement UPEC maxi U3, P2, E2* sans siphon de sol avec CERAMFLEX, CERMIFACE, CERMIPHONIK, CERMIPHONE PLK^{PLUS}, CERMIPROOF, CERMITANCHE, CERMICRYL. Ex. : Appartements, Maisons individuelles.
- Locaux collectifs, de classement UPEC maxi U3, P3, E2* avec CERMIFACE uniquement. Ex. : Bureaux, Salles de classes (étages). Sont exclus les sanitaires collectifs.

* Les pièces humides privées comportant un plancher bois sont classées E3 (sensibilité du support à l'eau).

SUPPORTS ADMIS

- 1) Principalement planchers de panneaux bois de qualité CTBH rainurés-languettes de 22, 25, 27 mm ou CTBX en doublage croisé.
- 2) Plancher à lames sur lambourdes ou solivage.
- 3) Autres supports :

- Parquet à l'ancienne sur lambourdes en bon état.

Sont exclus les planchers suivants car non adaptés à recevoir un revêtement céramique :

- planchers bois sur vide sanitaire ou dallage

- flottants non fixés

- réalisés sur couche résiliente : liège, phaltec (instabilité).

Remarque : Escaliers en bois Nous consulter.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS

Ceux compatibles avec le système DESURES mis en œuvre.

Utiliser de préférence des Grès de classement UPEC P3 au moins :

- de 7 mm mini pour format 20 x 20

- de 8 mm mini pour format 30 x 30

Formats admis : de 100 à 1100 cm² selon système.

RÉALISATION DU PLANCHER DE DOUBLAGE

Le plancher doit être apte à recevoir le revêtement céramique.

En référence à la NFP 63-203-1 paragraphe 3-451 (DTU 51.3) et directives du CTBA (Centre Technique du Bois et de l'Ameublement), il est important de respecter :

- Entr'axes des lambourdes ou solives : de 45 cm maxi. (dans le cas d'espace plus important, mettre des entretoises tous les 40 cm environ pour supporter les panneaux).

POSE DE CARRELAGES SUR PLANCHER BOIS

* RECOMMANDATIONS

- Il convient de s'assurer toujours du bon état et de l'adéquation du support plancher à recevoir le revêtement céramique.



MISE EN ŒUVRE

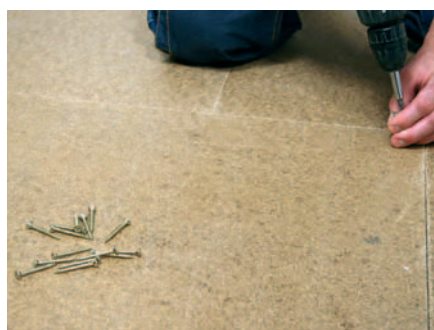
- Utiliser des panneaux CTBH de 22 mm d'épaisseur mini rainurés-languettes, les poser à joints vifs et décalés (à coupe de pierre), collés à l'emboîtement. Réaliser leur fixation par vissage tous les 15 à 30 cm selon appuis, avec vis inox ou similaires de 2,5 fois l'épaisseur du panneau ou 2 couches croisées de CTBX d'épaisseur 12 mm.

Autres règles : consulter le NFP 63-203-1 (DTU 51.3), les directives CTBA et le CPT 3529.

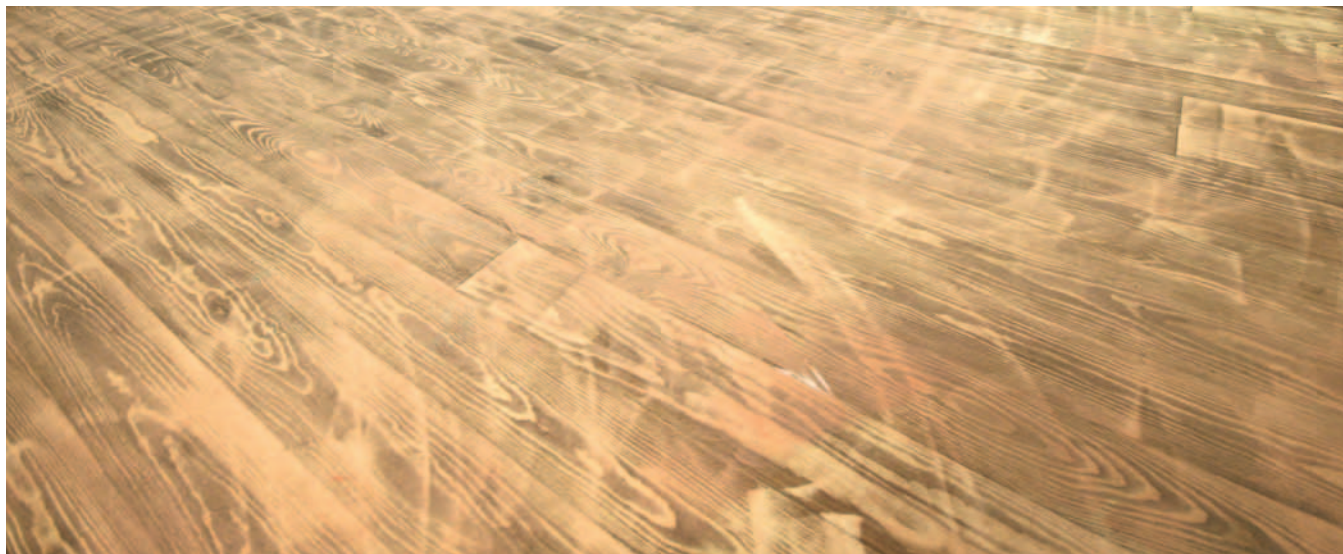
ÉTAT DU SUPPORT

IMPORTANT : le plancher doit être impérativement rigide (stable sous la marche), sans flexion et bien vissé, la flèche active doit être inférieure à 1/600^{ème} de la portée. Renforcer la fixation si nécessaire.

- La ventilation du plancher en sous face est primordiale ; il convient de vérifier qu'elle est suffisante.
- Vérifier que les structures porteuses sont compatibles avec la surcharge et le changement d'affectation du local.
- Anciens parquets : effectuer un ponçage jusqu'au bois propre pour décaper toutes salissures, cires, vitrificateur puis dépoussiérer soigneusement.
- Le plancher doit être de bonne planéité, sans balèbres pouvant nuire à l'adhérence des systèmes. Pièces humides privatives : (salles de bains, WC, cuisines)
- Protéger impérativement le bois : utiliser CERMIPROOF, CERMITANCHE ou CERMICRYL.
- Il doit y avoir une VMC.
- Dans le cas de pièces humides superposées, il convient d'appliquer un pare-vapeur au plafond pour préserver de l'humidité le plancher bois.



POSE DE CARRELAGES SUR PLANCHER BOIS (suite)



MISE EN ŒUVRE

POSE DU CARRELAGE

Se reporter à la Fiche Technique du système utilisé : CERMIFACE, CERMIPHONIK ou CERMIPHONE PLK^(plus).
En complément, veiller particulièrement à

- ménager un joint périphérique de 3-5 mm (JOINT PERIPHERIQUE autocollant gamme DESURES, mastic élastomère CERMISIL).

5 SOLUTIONS DE POSE

1

RAGRENOV S30

- CERMIGRIP
- RAGRENOV S30
- Pose au CERMIPLUS, CERMIPLUS XL FLEX ou CERMIFLEX ALG
- Finition : CERMIJOINT SOUPLE



2

CERAMFLEX

- Pose en direct au CERAMFLEX
- Finition : CERMIJOINT SOUPLE



3

CERMIFACE

- Colle CERMIFACE
- Rouleau de film CERMIFACE
- Pose au CERMIPLUS, CERMIPLUS XL FLEX ou CERMIFLEX ALG
- Finition : CERMIJOINT SOUPLE



LE + SOLUTION

Permet un rattrapage en forte épaisseur (30 mm maxi).

Pose en direct à usage privatif sur support de bonne planéité.

Usage privatif et collectif (U3P3 maxi)
Ex. : salle de classe.

POSE DE CARRELAGES SUR PLANCHER BOIS (suite)



FINITION

- réaliser un fractionnement des surfaces tous les 20-30 m².
- ménager des joints inter-carreaux suffisants de :
 - 4 mm minimum pour carreaux de petits formats (< 200 cm²)
 - 5-6 mm minimum pour carreaux supérieurs à 200 cm².
- Réaliser la finition des joints 48 heures après la pose avec :
 - CERMIJOINT SOUPLE (CERMIFACE, CERMIPROOF, CERMITANCHE, CERMICRYL)
 - CERMIJOINT R et R^(PLUS) (CERMIPHONIK et CERMIPHONE PLK^(PLUS)).

4 ÉTANCHÉITE

- CERMICRYL, CERMITANCHE CERMIPROOF
- Pose au CERMIPLUS, CERMIPLUS XL FLEX, CERMIFLEX ALG ou CERMIDUR
- Finition : CERMIJOINT SOUPLE



Rénovation d'une salle de bain à usage privatif.

5 ACOUSTIQUE

- CERMIPHONE PLK^(PLUS), CERMIPHONIK associés au SPEC CERMICRYL dans les locaux humides privatifs (ex : salles de bains, WC...)



Désolidarisation et confort acoustique.

NETTOYAGE DES JOINTS

- Utiliser le KITAJOINT.
- Accès léger piétons : 48 h minimum après jointoiment.



TEXTES DE RÉFÉRENCE

- Directive CTBA.
- CPT 3529 sols P3 rénovation.
- DTU 51-3.